

Baccalauréat Professionnel – Épreuve Ponctuelle
Sous épreuve de Prévention Santé Environnement
FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION – SESSION 2023

GRILLE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Numéro du candidat :	C2 : Mettre en œuvre une méthode d'analyse dans une situation donnée.
Correcteur(s) :	C3 : Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec la démarche de prévention.
	C4 : Proposer une solution pour résoudre un problème.
	C5 : Argumenter un choix.
	C6 : Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté.

		Compétences évaluées																			
		C2				C3				C4				C5				C6			
Questions		NT	I	A	M	NT	I	A	M	NT	I	A	M	NT	I	A	M	NT	I	A	M
		PARTIE 1	1.1																		
1.2																					
1.3																					
1.4																					
1.5																					
1.6																					
1.7																					
1.8																					
1.9																					
1.10																					
1.11																					
1.12																					
1.13																					
1.14																					
1.15																					
1.16																					
1.17																					
1.18																					
PARTIE 2	2.1																				
	2.2																				
	2.3																				
	2.4																				
	2.5																				
	2.6																				
	2.7																				
	2.8																				
	2.9																				
	2.10																				
	2.11																				
	2.12																				
		/5				/5				/3				/4				/3			
		/20																			
COMMENTAIRES																					